

Commissioned by



ON  
THE  
MOVE

# Time to Act

**Secteur culturel :  
comment le manque de  
connaissances crée des  
obstacles pour les artistes  
et les publics en situation  
de handicap.**

**SYNTHÈSE**

**Novembre 2021**

**UNE ÉTUDE COMMANDÉE PAR LE BRITISH COUNCIL  
ET RÉALISÉE PAR ON THE MOVE**



L'étude **Time to Act** a été commandée par le British Council, dans le cadre d'Europe Beyond Access, le plus grand projet transnational au monde sur la thématique « Arts et Handicap ».

Cofinancé par le programme Europe Créative de l'Union européenne, Europe Beyond Access aide les artistes en situation de handicap à briser le plafond de verre des secteurs du théâtre et de la danse.

Les principaux partenaires du projet sont : The British Council (Royaume-Uni), Holland Dance Festival (Pays-Bas), Kampnagel (Allemagne), Onassis Stegi (Grèce), Oriente Occidente (Italie), Per.Art (Serbie), et Skånes Dansteater (Suède).

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu. Il n'engage que ses auteur.rice.s, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication.*

# SYNTHÈSE

*Time to Act* est la toute première étude transnationale qui démontre de manière argumentée que la majorité des professionnel.le.s européen.ne.s du spectacle vivant manquent de connaissances et d'expériences pour promouvoir une égalité d'accès au secteur culturel des artistes, professionnel.le.s et publics en situation de handicap.

Sur la base d'une large enquête couvrant 42 pays, d'une série d'entretiens approfondis, d'une analyse de la littérature spécialisée, ainsi que de rapports et guides pratiques existants, *Time to Act* examine les obstacles qui empêchent les professionnel.le.s de la culture de repérer et de présenter des œuvres d'artistes professionnel.le.s handicapé.e.s. L'étude pointe l'écart entre le faible niveau de connaissance et l'excès de confiance des professionnel.le.s de la culture sur ces sujets, et identifie les actions à mener pour une plus grande égalité d'accès. Commandée par le British Council, cette étude a été produite par le réseau international dédié à la mobilité artistique et culturelle On the Move, avec le concours de réseaux culturels européens tels que Trans Europe Halles ou IN SITU, et des prises de paroles d'acteur.rice.s culturel.le.s lors de présentations publiques, par exemple lors d'un webinaire en juin 2021 organisé par Acesso Cultura (Portugal) ou d'une rencontre dédiée à l'occasion de la réunion plénière de l'IETM à Lyon en octobre 2021 (France).

L'une des conclusions les plus marquantes est que les professionnel.le.s du spectacle vivant devraient mieux connaître les œuvres des artistes en situation de handicap. Environ 1 professionnel.le sondé.e sur 6 n'avait vu aucune production d'artistes en situation de handicap au cours des deux dernières années.

Sans surprise, le manque de connaissances a été cité comme l'un des principaux obstacles au soutien et à la programmation d'un plus grand nombre d'œuvres d'artistes en situation de handicap. En l'état actuel des choses, 48% des répondant.e.s étaient très peu confiant.e.s ou pas du tout confiant.e.s quant à l'accessibilité des programmations artistiques aux artistes handicapé.e.s.

Le rapport montre un plus grand engagement autour de l'accès des publics en situation de handicap, avec un chiffre de près de 39% de répondant.e.s très peu confiant.e.s ou pas du tout confiant.e.s quant à l'accessibilité de l'offre des spectacles aux publics handicapés. Cependant, il existe encore des lacunes importantes dans les dispositifs d'accès, en particulier concernant l'offre en ligne. Seuls 19 % des salles de spectacle et festivals interrogés disposaient d'un site Internet accessible aux personnes handicapées, et seulement 12% d'une billetterie accessible. L'étude a également révélé que, si certains lieux de diffusion se percevaient comme ouverts à tou.te.s – bien connectés au

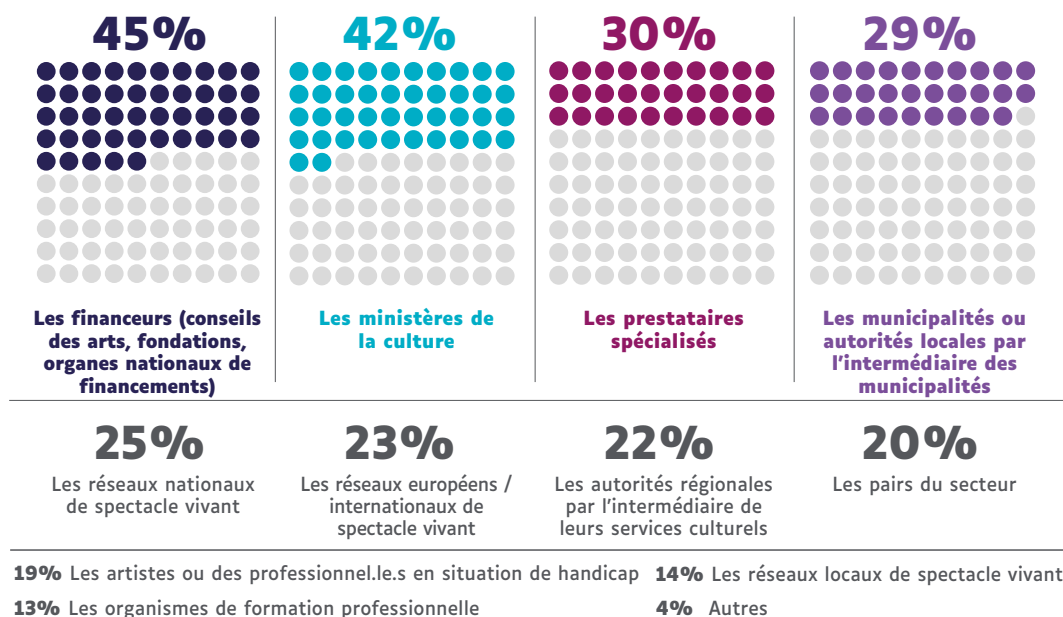
secteur et capables d'identifier les besoins en matière d'accès –, les artistes handicapé.e.s et les compagnies avaient, quant à elles/eux, souvent l'impression que leurs besoins spécifiques n'étaient pas bien compris.

Comment dès lors améliorer les connaissances et renforcer les capacités ? Il existe déjà de nombreux rapports, guides et outils pour orienter les professionnel.le.s de la culture et mieux les outiller sur les questions d'accessibilité. Cependant, ils ne sont pas largement diffusés, en partie parce qu'ils sont souvent ciblés sur un pays spécifique ou disponibles dans une seule langue. En l'absence d'orientations et de formations plus structurées, les artistes en situation de handicap sont elles/eux-mêmes souvent utilisé.e.s comme des sources informelles de conseils, bien qu'elles/ils soient rarement rémunéré.e.s pour cela.

Dans l'ensemble, le secteur culturel manifeste un besoin criant d'orientation et de compréhension accrues pour parvenir à une plus grande égalité d'accès. Ce besoin est évident chez les personnes qui ont participé à la recherche *Time to Act*, tout comme pour celles qui n'y ont pas participé. De nombreux.se.s professionnel.le.s contacté.e.s dans le cadre de cette étude ne se sont pas senti.e.s à l'aise pour répondre à des questions sur le handicap, suggérant qu'elles/ils n'avaient pas les connaissances nécessaires pour exprimer une opinion éclairée, tout en insistant sur l'importance de la recherche elle-même et de l'accessibilité en général.

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer leurs sources d'information sur l'accessibilité, les organismes gouvernementaux tels que les ministères de la culture et les conseils nationaux des arts ont rarement été cités – à l'exception notable des organismes publics au Royaume-Uni. Les financeurs de la culture eux-mêmes ont également fait état, dans l'enquête *Time to Act*, d'une faible connaissance du travail des artistes en situation de handicap et d'une confiance limitée quant à l'accessibilité de leurs programmes pour les artistes en situation de handicap. Cela contraste fortement avec le fait que les professionnel.le.s de la culture attendent des conseils des arts au niveau national et des ministères de la culture qu'ils fournissent un soutien : 44,5% des répondant.e.s à l'enquête ont choisi les organismes de financement du secteur artistique parmi les trois parties prenantes qui, selon elles/eux, devraient le plus agir, et 42% les ministères de la culture.

Qui doit principalement offrir des cadres d'orientations, des formations et un répertoire de cas de bonnes pratiques ?



Ce rapport a été préparé pendant la pandémie de COVID-19. Alors que les 18 derniers mois ont vu une augmentation du travail en ligne et à distance ainsi qu'un tournant marqué vers le numérique susceptibles de fournir une voie à un plus grand accès, les participant.e.s à l'étude *Time to Act* ont fréquemment exprimé des inquiétudes quant aux risques sanitaires actuels qui touchent les personnes en situation de handicap de manière disproportionnée : des ressources plus limitées pourraient écarter les stratégies d'inclusion des programmes des financeurs et d'autres acteurs du secteur culturel, et les personnes en situation de handicap « pourraient à nouveau disparaître de l'espace public ».

Veiller à ce que cela ne se produise pas constitue une priorité et une responsabilité pour l'ensemble du secteur culturel. Afin de garantir les acquis du passé tout en œuvrant à un avenir équitable, il faut plaider en faveur d'un meilleur financement et d'une meilleure réglementation, adopter une approche transnationale du partage des connaissances et placer l'inclusion et l'accessibilité universelles au cœur du travail de toutes les organisations et de tous les lieux artistiques. Le secteur culturel est prêt pour le changement et mesure sa nécessité. Il est temps d'agir.

Traduction : Pascale Fougère en collaboration avec Yohann Floch.